

Scission partielle

Avec effet au 31 juillet 2024 (la **Date d'entrée en vigueur**), Alpha Insurance SA, dont le numéro d'entreprise est 0403.274.332, a conclu une scission partielle en vertu de laquelle la société a transféré l'ensemble de son actif (à l'exception d'un montant minimum de capital social) et de son passif à une société sœur nouvellement constituée et autorisée, Alpha Gamma SA, sous le numéro d'entreprise 0804.183.547.

Effet de la scission partielle

L'effet de la scission partielle est qu'Alpha Gamma SA a acquis et repris toutes les activités d'Alpha Insurance SA à compter de la Date d'entrée en vigueur, et Alpha Gamma SA exercera ces activités de la même manière qu'elles étaient auparavant exercées par Alpha Insurance SA avant la Date d'entrée en vigueur. Tous les contrats auxquels Alpha Insurance SA était partie (y compris les données personnelles) ont été entièrement et effectivement transférés à Alpha Gamma SA en vertu de la loi, Alpha Gamma SA devenant le responsable du traitement des données à caractère personnel transférées. Tous les droits et obligations relatifs à ces activités restent inchangés à la suite de la scission partielle.

L'ensemble de la direction et du personnel d'Alpha Insurance SA, à la Date d'entrée en vigueur, a également été transféré à Alpha Gamma SA, de sorte qu'il n'y a pas de changement dans les contacts commerciaux suite au transfert à Alpha Gamma SA lors de la scission partielle et qu'il y a une continuité totale dans l'administration quotidienne des activités transférées.

Objet de la scission partielle

L'objectif de la scission partielle était de permettre à Alpha Insurance SA d'être vendue en tant que coquille vide autorisée à un acheteur qui souhaite utiliser la licence composite d'Alpha Insurance SA à des fins de souscription. La vente a été conclue le 10 octobre 2024.

Changements de nom

À la Date d'entrée en vigueur, le nom d'Alpha Insurance SA a été changé en Beta Groupco SA aux fins de la vente en tant que coquille vide autorisée, et le nom d'Alpha Gamma NV a été changé en Alpha Insurance SA. Par conséquent, à la suite de la scission partielle, la société désormais connue sous le nom d'Alpha Insurance SA est une entité juridique différente avec un numéro d'entreprise différent (0804.183.547), mais elle a la même adresse du siège social, la même direction et le même personnel, les mêmes coordonnées et les mêmes actif et passif que la société connue sous le nom d'Alpha Insurance SA avant la scission partielle.

Garanties juridiques et réglementaires

Pour que la transaction décrite ci-dessus ait lieu, les parties à la transaction ont suivi un processus rigoureux d'approbation juridique et réglementaire. Celui-ci a fourni un ensemble de mesures destinés à protéger les intérêts des titulaires de police.

Dans le cadre de ce processus :

1. Les conseils d'administration respectifs des parties ont approuvé la proposition;
2. Les parties se sont concertées étroitement avec la Banque nationale de Belgique (**BNB**);
et
3. La scission partielle a été déposée auprès du Tribunal belge de l'entreprise, comme l'exige le Code des sociétés et des associations.

Aide supplémentaire

Si vous avez des préoccupations ou des questions concernant la scission partielle, veuillez nous appeler aux numéros de téléphone ci-dessous, nous envoyer un courriel ou nous écrire à l'adresse suivante :

Alpha Insurance SA
Hive5 Bâtiment Securex (3e étage)
Cours Saint Michel 30
1040 Etterbeek
Bruxelles
Belgique

E-mail : Kim.Torbeyns@alpha-insurance.be

Téléphone : +32 2 220 32 63

E-mail : Vivianesangwa.Ayuba@alpha-insurance.be

Téléphone : +32 2 220 32 08